

GRAZ, Jean-Christophe. *Aux sources de l'OMC. La Charte de La Havane 1941-1950/Precursor of the WTO : The Stillborn Havana Charter 1941-1950*. Genève, Droz, 1999,367 p.

Pierre Noël

Volume 31, numéro 4, 2000

De la SDN à l'ONU : Raoul Dandurang et la vision idéaliste des relations internationales

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704235ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/704235ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Noël, P. (2000). Compte rendu de [GRAZ, Jean-Christophe. *Aux sources de l'OMC. La Charte de La Havane 1941-1950/Precursor of the WTO : The Stillborn Havana Charter 1941-1950*. Genève, Droz, 1999,367 p.] *Études internationales*, 31(4), 783-786. <https://doi.org/10.7202/704235ar>

d'une politique extérieure trop méconnue. Cet apport est donc bienvenu.

Partant du constat que les concepts de souveraineté, d'intérêt national et d'intérêt vital qui constituaient le socle du cadre d'analyse westphalien du système international et donc des stratégies nucléaires ont été bouleversés par la fin du monde bipolaire, l'ouvrage constate leur dilution actuelle qui n'a pas jusqu'à ce jour permis de reformuler une doctrine d'emploi cohérente de l'arme nucléaire. Son maintien paraît davantage relever aujourd'hui de l'inertie et de l'atavisme voire, dans le cas des puissances nucléaires les moins importantes, du prestige national nous dit Neil MacFarlane dans le premier chapitre. Ce n'est certainement pas la vision de la France comme le souligne David Haglund dans sa remarquable introduction qui nous dit que pour ce pays il ne peut y avoir de véritable politique de sécurité européenne sans affirmation d'une composante nucléaire. Une réflexion plus poussée sur le concept d'autonomie aurait été bienvenue et le débat ne pourra certainement pas être évité dans un avenir plus ou moins lointain si l'Europe de la défense continue de se construire. Comme on le voit, le débat est loin d'être épuisé, des développements récents peuvent d'ores et déjà y être apportés, sur le nouveau concept stratégique de l'OTAN adopté en avril 1999 ou sur les avancées de la PESG au cours de ces derniers mois. Cet ouvrage apporte peu de conclusions novatrices et il était difficile qu'il en soit autrement tant le débat sur la question nucléaire a été absent de l'agenda politique au cours de la dernière décennie. Par la richesse et la rigueur des

analyses il nous offre un état de la question qui fait que cet ouvrage constitue une référence obligée pour tous ceux qu'intéressent les questions stratégiques.

Bernard LABATUT

*Centre Morris Janowitz
Institut d'Études Politiques, Toulouse, France*

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Aux sources de l'OMC. La Charte de La Havane 1941-1950/ Precursor of the WTO: The Stillborn Havana Charter 1941-1950.

*GRAZ, Jean-Christophe. Genève, Droz,
1999, 367 p.*

On pourrait qualifier le travail présenté dans ce livre comme un *essai d'histoire raisonnée*. Un travail d'histoire, certes, dont l'objet, la Charte de La Havane – et le projet d'Organisation Internationale du Commerce dont elle était porteuse – est étudié depuis sa genèse dans les négociations anglo-américaines au cours de la Seconde Guerre mondiale, jusqu'à l'échec du processus de ratification devant le Congrès américain en 1950, en passant par les différentes phases des négociations bi et multilatérales de l'immédiat après-guerre, culminant précisément dans l'adoption de la Charte en 1948. Ce travail est certainement bienvenu car, si l'on en croit J.-Ch. Graz, cet épisode de la genèse des institutions économiques d'après-guerre est largement sous-étudié, en particulier au regard des importantes inflexions qu'a connues récemment l'historiographie de cette période. Mais derrière le travail de l'historien ce sont les ambitions du politiste qui

dominant cet ouvrage, lui donnent sa tonalité, font sa raison d'être. L'étude de la Charte de La Havane et du projet d'OIC fournissent un support empirico-historique à l'élaboration d'une thèse portant non seulement sur la nature de l'ordre économique d'après-guerre, mais plus généralement sur une théorie de la genèse et de la transformation de la régulation commerciale internationale moderne. Essai d'histoire raisonnée, *Aux sources de l'OMC* ne laissera pas l'historien de métier indifférent ; il revêt en tout cas un intérêt particulier pour le politiste, spécialiste d'économie politique internationale ou même de relations internationales en général.

Tentons de résumer la thèse défendue dans cet ouvrage. À la base, on retrouve l'idée chère à John Ruggie selon laquelle l'ordre économique d'après-guerre est irréductible à un ordre libéral et repose davantage sur un « libéralisme enchâssé » (*embedded liberalism*), faisant droit, au côté de la poursuite d'une ouverture internationale, à la définition de compromis sociaux nationaux adossés à des politiques d'inspiration keynésienne, qui médiatisent l'insertion des économies nationales dans le jeu concurrentiel mondial. D'autre part, J.-Ch. Graz s'appuie sur la notion d'hégémonie telle que développée par Robert Cox, et plus précisément de « mouvement hégémonique », pour désigner le processus historique de diffusion des compromis sociaux normés par le « libéralisme enchâssé ». Ainsi la genèse de la Charte de La Havane se présente-t-elle, dans le contexte de ce « mouvement hégémonique », comme la recherche d'un équilibre entre la libéralisation du commerce mondial et une régulation des échanges « qui préserve

d'importantes fonctions économiques et sociales investies par les États » – en clair, la définition d'un ensemble de bornes au libre-échange. Ces bornes vont de la protection de l'agriculture au droit de nationaliser les investissements étrangers pour les pays en voie de développement, en passant par le contingentement des importations en vue du développement économique. Mais – et c'est là que l'auteur situe son apport principal – il importe de saisir le caractère essentiellement problématique de cet équilibre et de comprendre le type de conflictualité spécifique dont est porteur le « libéralisme enchâssé » lorsqu'il est envisagé à l'échelle transnationale. En effet, l'ouverture économique se traduit nécessairement par la mise en concurrence des espaces économiques (nationaux) quant aux conditions de la production, sur lesquelles portent précisément les nouvelles fonctions économiques et sociales de l'État, et dont la gestion est au cœur du processus de légitimation de la puissance publique dans les démocraties industrielles modernes.

Ainsi, la définition par les États des modalités de l'ouverture économique internationale se fait sous contrainte de préservation du socle économique et social sur lequel repose leur légitimité ; c'était vrai au moment de la négociation de la Charte de La Havane, c'est vrai aujourd'hui alors que l'on discute à l'OMC du « nouvel agenda commercial ». La définition d'un ordre économique – en particulier d'une régulation commerciale – doit donc affronter un double dilemme : concilier, d'une part, les dimensions économiques et politiques de la société ; concilier d'autre part les dimensions nationales et internatio-

nales du capitalisme. Les politiques commerciales internationales des États, en tant qu'elles visent à surmonter ce double dilemme, s'inscrivent dans ce que J.-Ch. Graz appelle le « mercantilisme transnational » – concept clé de l'ouvrage. La Charte constituait une tentative, extrêmement ambitieuse, de « renouvellement des conditions de transnationalisation du capitalisme » préservant les conditions de légitimation des États ; son échec devant le Congrès souligne le poids des contradictions du mercantilisme transnational – et ne saurait être réduit à un effet pervers du processus politique américain.

Les deux premiers chapitres du livre élaborent le cadre d'analyse grâce auquel l'auteur donne sens à l'histoire de la Charte de La Havane, autour des concepts de « mouvement hégémonique » et de « mercantilisme transnational ». Le chapitre 3 présente les origines des projets de régulation commerciale de l'après-guerre ; il discute des négociations anglo-américaines dans le cadre du prêt-bail, en particulier de l'article 7 de l'accord du prêt-bail (qui énonce les principes de l'architecture économique d'après-guerre), et du débat intellectuel qui sous-tend les engagements anglo-américains. Les chapitres 4 et 5 sont respectivement consacrés aux projets américains dans le cadre de l'administration Roosevelt mais aussi du Council on Foreign Relations, et à l'agenda britannique (en particulier le projet d'union commerciale internationale). Le chapitre 6 analyse les négociations transatlantiques entre 1943 et 1945 ; le chapitre 7 étudie leur prolongement multilatéral à partir de 1946 et jusqu'à la signature de la Charte en 1948. Enfin, le chapitre 8

retrace l'avortement du projet d'OMC avec la non-ratification de la Charte par le Congrès américain, le processus de « substitution » d'arrangements limités ordonnés aux alignements stratégiques dans le contexte du durcissement de la guerre froide, et montre dans quelle mesure la création de l'OMC constitue une résurrection des ambitions portées par la Charte de La Havane.

Le livre de J.-Ch. Graz restitue de manière originale le « contenu politique » des arrangements économiques internationaux, qu'il explicite de manière très élaborée. L'ampleur du travail historique sur lequel s'appuie sa construction rend ses analyses beaucoup plus solides et convaincantes que bien des « acquis » de l'économie politique internationale (notamment dans la mouvance des régimes internationaux) reposant en fait sur des intuitions puissamment formalisées mais extrêmement pauvres sur le fond, dénuées de tout sens historique et politique. Comme beaucoup d'études s'inscrivant dans la mouvance « néo-gramscienne » en économie politique internationale, ce livre laisse le lecteur avec quelques inquiétudes quant à l'avenir du monde. En particulier, l'auteur montre que si l'OMC est travaillée par les contradictions du mercantilisme transnational – d'où le titre de l'ouvrage qui place la Charte « aux sources de l'OMC » – elle s'emploie moins à les résoudre qu'elle ne tend à « exclure tout compromis qui porte atteinte au potentiel de transnationalisation du capitalisme », dont le corollaire est la « marchandisation » des sociétés. Face à cette évolution, l'émergence d'une mouvance anti-OMC au niveau des « sociétés civiles » semble être le seul rempart. Cela nous incite

à conclure en évoquant le présupposé qui sous-tend l'analyse de J.-Ch. Graz à savoir : le libre-échange n'est pas tenable. Cependant – et ce livre contribue finalement à l'illustrer – l'*embedded liberalism* ne semble guère plus tenable. Or il n'est écrit nulle part que le déplacement du processus de légitimation des États vers la sphère économique et sociale doit être irréversible ; des modalités moins étatiques de fourniture du *welfare*, parce qu'elles assoupliraient les contraintes du mercantilisme transnational, autoriseraient sans doute un degré beaucoup plus poussé de transnationalisation du capitalisme et de mise en concurrence des sociétés.

Pierre NOËL

*Institut d'Études Politiques, et Institut d'Économie et de Politique de l'Énergie
Grenoble, France*

AFRIQUE

Regionalisation in Africa : Integration & Disintegration.

*BACH, Daniel C. (dir.). Oxford et
Bloomington, James Curry Ltd et
Indiana University Press, 1999,
XIX-235 p.*

Les échecs de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC) et surtout du Marché commun de l'Afrique de l'Est dans les années 1960 en avaient convaincu plus d'un que l'intégration régionale avait peu d'avenir sur le continent africain à tout le moins dans la forme institutionnelle qui est celle de l'intégration européenne. Pour un observateur peu familier avec les réalités africaines mais attentif à toute manifestation de régionalisme, la mise sur pied subséquente de la CEA (Com-

munauté économique de l'Afrique de l'Ouest) et de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) ainsi que le lancement de la Communauté économique africaine (par la signature du Traité d'Abuja en 1991) ne traduisaient pas non plus une participation réelle de l'Afrique au renouveau du régionalisme dans le monde à partir de la deuxième moitié des années 1980. D'où une littérature éparsée à propos de l'intégration régionale en Afrique comparativement au traitement du régionalisme dans les autres régions du monde.

C'est à la fois pour combler un vide dans la littérature et pour répondre au scepticisme existant face à l'avenir de l'intégration régionale en Afrique que ce livre a donc été produit selon le responsable de la publication, Daniel Bach, ancien directeur du Centre d'Étude d'Afrique Noire de Bordeaux et un très bon spécialiste des questions d'intégration/régionalisation en Afrique. L'objectif consistait en effet à montrer que le régionalisme se manifeste bel et bien en Afrique bien que plus difficile à cerner parce que prenant des formes différentes de ce que l'on retrouve en Asie, en Europe et dans les Amériques.

Malheureusement, l'objectif n'est pas tout à fait atteint dans cette version anglaise « revue et mise à jour » d'un livre paru chez Karthala en 1998. Non pas que les textes soient mauvais ou les auteurs incompetents, au contraire. Mais la formule des actes de colloque ne permet pas toujours d'assurer la cohésion d'un volume et complice le travail déjà difficile de tout responsable de publication. Cela est d'autant plus vrai quand le volume contient 19 contributions comme c'est le cas ici.